

Strasbourg

snes-fsu

N° 98 - Avril - Mai 2011

Bulletin bimestriel du Syndicat National des Enseignements du Second Degré - Section Académique de Strasbourg - Le numéro : 0,46 €
 Directeur de la Publication : Philippe LOCHU - Tél. 03 88 75 00 82 - Fax 03 88 75 00 84 - E-mail : s3str@snes.edu - Imprimerie spéciale
 13A, Boulevard du Président Wilson - 67000 Strasbourg - Commission paritaire des publications et agences de presse 0307 S 05559



Editorial de Philippe Lochu

En ce mois de mai, voici quatre ans, nous changions de Président de la République et de Gouvernement.

De ces quatre ans, nous retiendrons évidemment sur le plan strictement scolaire les conséquences sur l'École d'une politique budgétaire : les « cadeaux aux riches » du « bouclier fiscal », de la loi TEPA, de la réduction de la TVA sur la restauration qui ont été autant de mesures dont la contrepartie se trouve dans la « purge » des services publics, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, les suppressions d'emploi et les réductions du nombre de postes aux concours, la réforme de la formation des maîtres, le recrutement de vacataires et de contractuels, mais aussi la stagnation ou le gel des salaires, les heures supplémentaires (défiscalisées...) proposées en compensation de la diminution de notre pouvoir d'achat, et surtout les diverses modalités de la RGPP visant à améliorer le rendement du service à moyens diminués, par une pression accrue sur le travail des personnels en place. D'où une réforme des lycées et des

collèges caractérisée par un moins-disant en matière de formation et une pression accrue sur les personnels afin d'améliorer les résultats globaux et particuliers des établissements scolaires.

Ce n'est pas le moment de reprendre l'analyse de ces faits bien connus.

Ce que je voudrais remarquer aujourd'hui, c'est que le style volontariste jusqu'à une certaine caricature des équipes qui se succèdent au pouvoir depuis quatre ans masque ce qu'il y a de continuité dans le traitement qu'ils donnent des problèmes budgétaires et de l'École. La refonte des barèmes fiscaux a été entreprise sous la présidence précédente, la baisse de la TVA sur la restauration aussi. Les politiques visant à simplifier les parcours scolaires en les allégeant et à réorienter les élèves en difficultés vers des formules de formation en alternance remontent au début de la décennie précédente, voire pour certaines aux années 90. Le très fameux programme CLAIR réalise des propositions qui remontent au moins à trente ans : autonomie accrue des établissements, recrutement des personnels par le chef d'établissement et propositions émanant alors de hauts fonctionnaires et de publicistes qui se réclamaient de la gauche autogestionnaire.

La mandature actuelle n'a donc guère inventé, elle a mis en œuvre avec résolution des programmes de réformes qui remontent pour l'essentiel à la fin du siècle précédent. Ce n'est nullement par hasard qu'un personnage comme Alain Minc s'est « retrouvé » conseiller d'un prince qui, plus résolu qu'un autre à appliquer ses recettes technocratiques (parce que peut-être moins sensible à leurs conséquences brutales) auxquelles les technocrates sont naturellement aveugles, a mis en œuvre les grandes lignes d'une politique qu'il préconisait dès les années 80 : réduire le service public aux dimensions de ressources qu'il jugeait fatalement diminuées par le développement d'une économie mondialisée.

Suivant la pente de telles politiques, nous allons sûrement vers un service public d'éducation à moindre ambition, fortement inégalitaire, et où les conditions de travail seront d'autant plus dures que les résultats y dépendront d'une exploitation accrue des « ressources humaines » disponibles.

A un an d'une consultation électorale importante, la question est pour nous de savoir si nous sommes prêts à nous battre pour une autre école que celle-ci, et à faire l'effort nécessaire pour en définir aussi précisément que possible les contours.

Une démocratisation réelle de l'École est à ce prix.

Sommaire : Page 1 : Editorial Page 2 :: « Tout va bien pour Mme le Recteur » Page 3 et 4 : CTPA du 22.3.11 Page 4 : Billet d'humeur Page 5 et 6 : Bilan postes 67 et 68 Page 7 : CTPD 67 Page 8 : Actions passées et futures Page 9 : CDEN 68 Page 10 : Action Louis Armand Mulhouse – Elections professionnelles Page 11 : Capa agrégés Page 12 : Colloque « Redonner un avenir au collège » - Dispositif Eclair

« TOUT VA BIEN POUR MADAME LE RECTEUR ! » (Compte rendu de l'audience FSU/Recteur du 15 avril 2011)



Francis Fuchs

C'est sur l'air un tantinet désuet d'un des tubes de Ray Ventura (« Tout va bien Mme la Marquise ») qu'on pourrait résumer la teneur de l'audience accordée par Mme le Recteur à une délégation de la FSU (Joseph Siméoni secrétaire fédéral, Corinne Nicolet-Serra pour le SNUipp, Francis Fuchs pour le SNES, Pascal Thil pour le SNUEP, Jacques Pépin pour le SNEP, Michel Jedvaj pour le SNASUB et Pascal Maillard pour le SNESUP). Nous ne résumerons dans le cadre de cet article que la partie consacrée au second degré (environ 20 mn sur 1h30 d'entretien). Deux grands points ont été évoqués.

Les fractures territoriales du service public

Cette question se pose d'ailleurs à toutes les étapes du service public de la maternelle au supérieur. Le second degré (collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels) est plus particulièrement concerné par ces fractures à la fois par les déséquilibres géographiques dans l'offre de formation et par le déséquilibre public/privé en particulier dans les deux principales agglomérations alsaciennes.

Nous avons rappelé à Mme le Recteur que dans les « périphéries » alsaciennes (Alsace bossue, vallées vosgiennes, Sud de l'Alsace) le poids démographique n'était pas équivalent au nombre de places offertes dans les différentes formations de niveau

V (CAP et BEP), IV (Bac pro et technologiques) et III (BTS). Ainsi dans le district de Saverne qui représente près de 9,6 % de la population alsacienne, la capacité d'accueil des formations de type V, IV et III ne représente que 3,5 % du total académique. Nous avons surtout attiré l'attention de Mme le recteur sur une fracture encore plus préoccupante, celle de **l'opposition entre le public et le privé au sein de ces mêmes villes**. Le croisement entre des données sociologiques (le pourcentage de catégories socio-professionnelles défavorisées) et un certain nombre d'indicateurs scolaires (le taux de passage des élèves de troisième en seconde générale et technologique pour les collèges et la moyenne décennale de la « valeur ajoutée » au bac pour les lycées) montrent très nettement l'opposition de deux systèmes : l'élitisme affiché du « cercle vertueux » pour les établissements du privé et une sorte de ghetto socio-culturel et de cercle vicieux pour un certain nombre d'établissements publics. Cette fracture est particulièrement vive dans la commune de Mulhouse. Dans les 5 lycées publics généraux et technologiques (Schweitzer, Montaigne, Lambert, Lavoisier, Armand) le pourcentage d'élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées représente près de 40% alors que dans les deux lycées privés mulhousiens (Jeanne d'Arc et Jean XIII) ce pourcentage dépasse à peine 13%.

Mme le recteur s'est dite également préoccupée par cette situation. Les solutions préconisées par elle, seraient la constitution de GTI (Groupes de travail et d'impulsion), la mise en place de réseaux d'établissements et quelques internats d'excellence! Mais elle est restée silencieuse quand nous lui avons rappelé que les suppressions de postes ont encore davantage dégradé cette situation préoccupante et quand nous lui avons proposé les solutions de la FSU: **la baisse des effectifs (moins de 20 dans les collèges APV, moins de 30 dans les lycées), la scolarisation des 2 ans, le rétablissement des postes supprimés dans les RASED, le renforcement des équipes éducatives, la promotion d'une véritable politique de la ville...**

Nous avons ensuite abordé brièvement quatre séries de problèmes concernant plus particulièrement les personnels.

Quatre mesures pour une politique humaine et ambitieuse en faveur des personnels

Nous avons d'abord dû contredire Mme le Recteur quand elle a réaffirmé que l'entrée dans le métier des néo-titulaires s'est déroulée de manière satisfaisante. Quand nous lui avons demandé un abaissement du service devant élèves pour la nouvelle promotion des stagiaires 2011-2012, elle nous a opposé une fin de non recevoir : « ce sera 18 heures, un point c'est tout ! ».

Nous avons ensuite évoqué le sort des enseignants dans les disciplines technologiques et nous lui avons fait savoir que le traitement de ces dizaines de cas humains était particulièrement scandaleux. Mme le recteur nous a répondu que ses services faisaient le nécessaire sans préciser les « contours du nécessaire ».

Nous avons aussi évoqué le problème du remplacement et plus particulièrement la dégradation du statut des TZR. Nous avons en particulier demandé le doublement du nombre de TZR (**ils sont passés de 1200 à 600 en quatre ans**) et le retour aux zones de remplacement infra départementales. Là aussi aucune réponse ne nous a été apportée par Mme le recteur.

Le dernier point qui a été évoqué a été celui de l'érosion du pouvoir d'achat des personnels. Même si cette problématique est avant tout nationale (revalorisation du point d'indice, refonte de la grille des salaires entre autres), nous avons rappelé à Mme le recteur qu'elle disposait d'une certaine marge de manœuvre en particulier à l'occasion des CAPA pour la hors classe. Nous espérons qu'elle tiendra compte des propositions d'amélioration que les élus SNES ne manqueront pas de lui soumettre dans les prochaines semaines. Mais rien n'est moins sûr...

BILLET D'HUMEUR D'UN PROFESSEUR STAGIAIRE



Rassemblement du 2 mai à Colmar

Je vois qu'on a le sens du consensus à l'Education Nationale.

C'était for-mi-da-ble, la grande messe de ce mercredi de mars, tout spécialement organisée au Rectorat pour nous, modestes stagiaires. Nous avons eu droit à beaucoup, beaucoup de remerciements de Mme le Recteur. Nous sommes impliqués et engagés, nous a-t-on dit. Donc poule et cochon à la fois (pour rappel, dans les œufs au bacon, la poule est impliquée, et le cochon engagé, me semble-t-il. Pardon à ceux qui affirmeront le contraire, c'est avant tout une belle image, parlante et vraie).

Nous avons eu droit également et surtout à l'assurance, à défaut d'avoir été compris, d'avoir été "entendus". Ce fut le grand mot du jour : entendre. J'entends, je vous entends, j'ai entendu, je vous ai entendus, je suis là pour entendre, je suis venue pour vous entendre, il était important pour moi de vous

entendre et de vous faire savoir que vous avez été entendus. C'était beau. Cela fit chaud au coeur. Surtout lorsqu'on a un peu le sentiment de faire les frais d'une politique qui se moque de nos états d'âmes et qui nous envoie sans formation sur un terrain miné.

Poursuivons d'ailleurs sur cette métaphore militaire : je trouve qu'il faudrait envoyer également sans aucune formation les militaires sur le terrain, miné ou non. Là encore, il y aurait de grosses économies à réaliser. C'est fou les économies qu'on peut réaliser en supprimant les formations. Et puis j'ai toujours trouvé que, comme pour être enseignant, il ne fallait pas beaucoup de formation pour être militaire. Certes, il sera peut-être plus difficile ensuite pour eux d'être entendus entre les bombes, car c'est fort bruyant, les bombes, mais on verra. On inventera un nouveau terme. Pour revenir à l'idée du terrain miné, celui sur lequel nous, professeurs stagiaires, avons été envoyés pour y remplir notre devoir, précisons que les mines ne sont pas du fait des élèves, à qui l'on reproche bien des choses. Non, elles ont été placées là plutôt par tous ceux qui ont décidé de transformer l'Éducation Nationale en un gigantesque gruyère...

Mais revenons brièvement encore à ce mercredi doré. Les grands méchants de la réunion, ceux par qui tous les maux arrivent, ce furent... mais non, pas les élèves. Encore une fois, les élèves sont le maillon faible de ce système, il faudra nous y faire. Non, les grands méchants furent les proviseurs. Ils sont terribles, les proviseurs; ils ont hésité à laisser partir tous leurs stagiaires en stage. Vous rendez-vous compte ? C'est pourtant à eux d'organiser tout remplacement de moins de 15 jours et de faire avec les TZR supprimés pour les remplacements de plus de 15 jours. Le rectorat, quant à lui, n'avait aucun souci pour nous remplacer pendant nos stages filés ; qu'ils aient été supprimés n'a rien à voir avec les remplacements. La honte va aux proviseurs indociles à qui Mme le Recteur va rappeler qu'il s'agit d'obéir quand elle dit quelque chose, et que nous sommes priés, nous stagiaires dévoués et courageux, de dénoncer s'il leur arrivait d'aventure de refuser de nous laisser partir pour les heures de formation en tout genre qui, généreusement, s'ajoutent à notre emploi du temps déjà surchargé.

Non, sans nul doute, on a le sens du consensus à l'Education Nationale. A bon "entendeur", salut.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CAPA et CCMA

TOUS CORPS	GT Dossiers médicaux	20 mai 2010 09 h 00
AGREGES et CERTIFIES	GT Barème intra	26 mai 2010 journée
TOUS CORPS	GT Postes spécifiques	30 mai 2011 14 h 00
CERTIFIES-AGREGES	FPMA - Mouvement intra	les 16 et 17 juin 2011 journée
CERTIFIES	CAPA Hors classe et titularisation	24 juin 2011 14 h 00
TOUS CORPS	GT Révision d'affectation	4 juillet 2011 14 h 00
CERTIFIES et AGREGES	Affectation TZR	13 juillet 2011 journée



DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FSU (CTPA DU 22 MARS 2011)

Dans notre dernière liminaire du 31 janvier 2011, nous vous avons énoncé à l'occasion de notre première prise de contact, un certain nombre de défis touchant les personnels, la politique académique scolaire et les réalités économiques alsaciennes. Aujourd'hui c'est plutôt l'écume du terrain que nous voudrions vous faire sentir par le prisme des restrictions des droits syndicaux, des interrogations et les souffrances des personnels qui enfantent actions et réactions multiformes.

Dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités ce sont d'abord toute une série de restrictions des droits syndicaux élémentaires qui nous ont été soumis. Deux cas de figure peuvent se présenter. Le premier est celui du droit à l'information. Pas uniquement celui de la transmission dans les temps des documents préparatoires pour les différentes instances, mais celui de l'information syndicale. **L'heure mensuelle d'information syndicale est dans trop d'établissements soumise à des interprétations tendancieuses essayant de reléguer cette heure d'information au delà du temps de travail.** Il est urgent de rappeler aux chefs d'établissement que l'heure d'information syndicale est un droit qu'ils doivent respecter et pas imposer dans des créneaux extravagants. Un autre droit qui est remis en cause ici ou là est celui des représentants des personnels de présenter et de faire voter des motions dans le cadre des conseils d'administration.

Le deuxième volet des remontées du terrain est celui des interrogations des personnels pour les jours et les semaines à venir. Nous évoquerons tout à l'heure les mesures de carte scolaire qui frappent cette année près d'une soixantaine de collègues dans les lycées. Force est de constater que les angoisses n'ont pas été vraiment dissipées. Nous voudrions également évoquer les craintes de nos jeunes collègues stagiaires qui voient s'approcher à grands pas l'heure de la décision de titularisation. Il est hautement souhaitable que les conditions particulièrement pénibles d'entrée dans le métier soient prises en compte dans les décisions des différents jurys. Les interrogations sont aussi celles des demandeurs de mutation à l'occasion du mouvement Intra qui vient de s'ouvrir. Ce dernier ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. L'indigence des créations de postes, la croissance des suppressions de postes et des mesures de cartes scolaires hypothèqueront fatalement la fluidité de ce mouvement.

L'écume du terrain est enfin celle de la préparation dans les différents conseils d'administration de la rentrée de septembre 2011. Quels que soient les tours de passe-passe ou les artifices de communication, la notification différée des dotations horaires globales n'a pas fait illusion. Les membres de la communauté éducative n'ont pas été dupes et ont bien compris que la rentrée 2011 sera pire que la rentrée 2010. Ils ont exprimé leur ressentiment de différentes manières. Dans des dizaines de conseils d'administration les projets de préparation de rentrée ont été repoussés, parfois à deux reprises ce qui obligera les chefs d'établissement à faire usage d'un « ersatz » administratif du 49/3 de la Constitution. Les personnels ont exprimé leur colère le 10 février à l'occasion de la grève initiée par la FSU et qui a été particulièrement suivie dans bon nombre de collèges. Ils ont multiplié les actions de sensibilisation dans les établissements et devant le rectorat avant et après les vacances d'hiver.

Les manifestations pour l'Education Nationale à l'appel du collectif « Un pays, une école, un avenir » ont réuni samedi 19 mars partout en France des dizaines de milliers de personnels de l'Education Nationale et de parents d'élèves. Dans notre académie ils ont été plus d'un millier à Strasbourg et Mulhouse à égrener la longue litanie des dizaines de suppressions de postes. Et ils ne manqueront pas dans les prochains jours de demander des comptes aux élus de la Nation !

BILAN POSTES BAS-RHIN (2008-2011)

CIRCONSCRIPTIONS du BAS-RHIN	LYCÉES			COLLÈGES	Lycées + collèges suppressions 2011 (Supp. 2008- 2011)
	Solde Suppressions/ créations 2011	Rappel 2010 LEGT	Rappel 2010 LP	Solde Suppressions/ créations 2011	
1^{ère} STRASBOURG CENTRE LEGT/LPO : Fustel, Kléber, Pasteur , Pontonniers, Rostand, LP : Geiler, Oberlin Collèges : Fustel, Kléber, Lezay-Marnésia, Foch	Fustel (-1) LP Geiler (-2) Pasteur (-1) LP Oberlin (+1) Rostand(-8) SEP Rostand (-1) Total lycées : - 12	+ 2	+ 1	Kléber (-1) Fustel (-1) Foch (-1) Pasteur (-2) Total collèges : - 5	- 17 (- 29)
2^{ème} STRASBOURG NEUDORF LEGT/LPO : Curie, Monnet, Cassin Couffignal LP : Frey Collèges : Esplanade, Vauban, Weiss Stockfeld, Solignac	Curie (-1) LP Frey (-2) Monnet (-4) Cassin (-2) Couffignal (-14) Total lycées : - 23	- 5	+ 1	Monnet (-2) SEGPA Stockfeld (-2) SEGPA Solignac (-1) Total collèges : - 5	- 28 (- 67)
3^{ème} STRASBOURG SCHILTIGHEIM LEGT/LPO : Rudloff, Bloch/Bisch. LP : Briand, Mathis/Schiltigheim Collèges : S.Germain, Erasme, Arp, Truffaut, Twinger, Pasteur, Robertsau, Lamartine, Ried/Bischheim, Leclerc, Rouget de Lisle/Schiltigh.	Rudloff (-2) LP Briand (-5) M.Bloch (-5) Total lycées : - 12	+ 2	- 7	Rouget de Lisle/Schilt. (-2) S.Germain/Strasbourg(-3) Lamartine/Bischheim (-1) Truffaut/Strasbourg (-3) Arp/Strasbourg (-5) Erasme/Strasbourg (+1) Total collèges : - 13	- 2 (- 51)
4^{ème} STRASBOURG CAMPAGNE LEGT/LPO : Dumas, Le Corbusier, Gutenberg/Illkirch Collèges : Parc,Roseaux/Illkirch Geispolsheim, Achenheim, Eschau, Souffelweyersheim, Mundolsheim, Truchtersheim, Pfulgriesheim	Dumas (-1) Le Corbusier (-1) SEP Le Corbusier (+2) SEP Gutenberg (-2) Total lycées : - 2	- 1	- 2	Truchtersheim (-1) Pfulgriesheim (+1) Mundolsheim (-1) Roseaux/Illkirch (-1) Total collèges : - 2	- 4 (- 28)
5^{ème} SELESTAT LEGT/LPO:Koeberlé,Schwilgué/Sélestat, Barr,Yourcenar/Erstein,Freppel/Obernai LP:Schweisguth/Sélestat, Paul EmileVictor/Obernai Collèges:Beatus,Mentel/Sélestat, Châtenois,Barr,Heiligenstein, Freppel,Europe/Obernai,Dambach, Estein,Benfeld,Marckolsheim, Rhinau,Sundhouse	Koeberlé (-8) Schwilgué (+6) Yourcenar/Erstein (+1) Schuré/Barr (-2) LP Schweisguth (-2) SEP Schwilgué (-1) Total lycées : - 6	- 6	- 1	Beatus R./Sélestat (-1) Benfeld (-1) Dambach (-1) Villé (-2) Châtenois (+2) Rhinau (+1) Freppel/Obernai (-1) Barr (-2) SEGPA Erstein (+1) Total collèges : - 4	- 6 (- 40)
6^{ème} MOLSHEIM LEGT/LPO :Meck,Marchal/Molsheim LP :Schneider/Molheim,Schirmeck Collèges:Meck,Bugatti/Molsheim, Duttlenheim,Mutzig,Rosheim,La Broque Schirmeck,Wasselonne,Marlenheim	Meck (-2) Marchal (-7) LP Schneider (-1) SEP Marchal (+1) Total lycées : - 9	- 4	- 3	Cg Bugatti/Molsheim (+1) Cg Mutzig (-4) Cg Rosheim (-2) Total collèges : -	- 9 (- 30)
7^{ème} SAVERNE LEGT/LPO : Leclerc,Haut-Barr/Saverne Zeller/Bouxwiller,Imbert/Sarre-Union Collèges: Poincaré,Sources/Saverne, Marmoutier,Bouxwiller,Rosheim, Hochfelden,Ingwiller,Wingen/s/Moder, Drulingen,Diemeringen,Sarre-Union	Ht-Barr/Saverne (-2) Zeller/Bouxwiller (-1) Imbert/Sarre-Union (+1) LP Verne/Saverne (-3) SEP Imbert/S-Union(-2) Total lycées : - 7	-	- 4	Wingen (-1) Diemeringen (-1) Hochfelden (-3) Marmoutier (-1) Sources(-1)Poincaré/Sa(-2) SEGPA Dettwiler (-1) Total collèges : - 9	- 16 (- 52)
8^{ème} WISSEMBOURG LEGT/LPO :Stanislas/Wissembourg Collèges :Ottfried/Wissembourg,Woerth, Niederbronn,La Walck,Mertzwiller, Reichshoffen,Seltz,Lauterbourg	Stanislas/Wissembourg (-2) SEP Stanislas Wissemb.(+3) Total lycées : + 1	- 2	+ 2	Woerth (+1) Mertzwiller (-1) Wissembourg (-6) Total collèges : - 6	- 5 (- 14)

9^{ème} HAGUENAU LEGT/LPO :Schuman,Heinrich/Haguenau, Maurois/Bischwiller LP:Nessel,Siegfried/Haguenau,Bischwiller Collèges: Foch,Kléber/Haguenau, Mundolsheim,Vendenheim,Schweighouse, Soufflenheim,Brumath,Hoerd,Drusenheim Sault du Lièvre,Maurois/Bischwiller, La Wantzenau,Herrlisheim	Schuman/Haguenau (-2) Heinrich/Haguenau (-8) Maurois/Bischwiller (-1) LP Nessel/Haguenau(+1) LP Goulden/Bischw.(-6) Total lycées : - 16	- 4	+ 2	Brumath (+2) La Wantzenau (-1) Kléber/Haguenau (-3) Foch/Haguenau (-3) Herrlisheim (-1) Drusenheim (-1) Maurois/Bischwiller (+1) Sault du Lièvre/Bisch.(-3) Total collèges : - 9	- 25 (- 37)
TOTAL BAS-RHIN	- 86	- 21	- 5	- 53	(- 348)

BILAN POSTES HAUT-RHIN (2008-2011)

CIRCONSCRIPTIONS du HAUT-RHIN	LYCÉES			COLLÈGES	Lycées + collèges suppressions 2011 (Supp. 2008- 2011)
	Solde Suppressions/ créations 2011	Rappel 2010 LEGT	Rappel 2010 LP	Solde Suppressions/ créations 2011	
1^{ère} COLMAR LEGT/LPO : Bartholdi,C.Sée,B.Pascal, Schongauer/Colmar Collèges :V.Hugo,Berlioz,Pfeffel, Molière/Colmar,Fortschwihr,Volgelsheim	Bartholdi (+3) C.Sée (-5) B.Pascal (-8) Schongauer (-1) SEP B.Pascal (-1) SEP Schongauer (-1) Total lycées : - 13	- 6	- 1	Pfeffel/Colmar (-2) Molière/Colmar (-5) V.Hugo/Colmar (-1) Berlioz/Colmar (+1) Volgelsheim (-1) Fortschwihr (-2) Total collèges : - 10	- 23 (- 68)
2^{ème} RIBEAUVILLE LEGT/LPO:Ribeaupierre/Ribeauvillé, Kirschleger/Munster,Schwendi/Ingersheim Weiss/Ste-Marie-aux-Mines Collèges:Ribeauvillé,Munster,Orbey,Ingersheim, Kaysersberg,Wintzenheim,Ste-Marie-aux-Mines	Ribeaupierre/Ribeauvillé(+1) Weiss/ Ste-M.a.Mines (-1) SEP Ste-Marie-a.M.(+1) SEP Ingersheim (-3) Total lycées : - 3	+ 1	- 2	Kaysersberg (+1) Ribeauvillé (-1) Wintzenheim (-3) Ste-Marie -Mines (-2) Orbey (-1) Munster (-2) Total collèges : - 8	- 10 (- 26)
3^{ème} ALTKIRCH LEGT/LPO:Henner/Altkirch,Eiffel/Cernay Scheurer-Kestner/Thann Collèges:Altkirch,Ferrette,Hirsingue,Seppois Dannemarie,Burnhaupt,St-Amarin,Illfurth, Masevaux, Walch,Faesch/Thann	Henner/Altkirch (-1) Sch-Kestner/Thann (+1) Eiffel/Cernay (-3) SEP Eiffel/Cernay (-1) LP Pointet/Thann (-2) Total lycées : - 6	- 4	- 2	Dannemarie (+1) Ferrette (-1) St-Amarin (-1) Walch/Thann (-1) Faesch/Thann (-1) Burnhaupt (+2) SEGPA Hirsingue (-2) Total collèges : - 13	- 9 (- 24)
4^{ème} SAINT-LOUIS LEGT/LPO:Mermoz/Saint-Louis Collèges :Schickelé,Forlen/Saint-Louis, Village-Neuf, Hégenheim,Sierentz,Habsheim, Rixheim,Riedisheim	Mermoz/St-Louis (-3) SEP Mermoz/St-Louis(-1) Total lycées : - 4	+ 3	-	Schickelé/St-Louis (-2) Forlen/St-Louis (+2) Rixheim (-1) Total collèges : - 1	- 5 (- 16)
5^{ème} MULHOUSE LEGT/LPO:Schweitzer,Montaigne,Larmand, Lavoisier,Lambert/Mulhouse LP :Stoessel,Roosevelt,Rebberg,Claudiel Collèges:J.Macé,Villon,St-Exupéry, Bel Air/Mulhouse,Brunstatt	Schweitzer (-2) Montaigne (-2) L.Armand (-9) Lavoisier (-6) LP Roosevelt (-2) LP Stoessel (-2) SEP Lavoisier (-1) Total lycées : - 24	- 5	- 5	J.Macé (-1) Villon (-2) Brunstatt (-1) Total collèges : - 4	- 28 (- 75)
6^{ème} ILLZACH LPO:Bugatti/Illzach Collèges:Wolf, Bourtzwiller/Mulhouse, A.Franck,J.Verne/Illzach,Pfastatt,Lutterbach Kingersheim,J-Curie,Pagnol/Wittenheim	Bugatti/Illzach (-2) SEP Bugatti/Illzach (-3) Total lycées : - 5	- 2	-	J.Verne/Illzach (-1) A.Franck/Illzach (-2) Pagnol/Wittenheim (-1) Pfastatt (-2) Kingersheim (-1) SEGPA Lutterbach (+1) Total collèges : - 6	- 11 (- 30)
7^{ème} GUEBWILLER LEGT/LPO:Kastler,Deck,Storck/Guebwiller, Zurcher/Wittelsheim, Charles de Gaulle/Pulversheim Collèges :Grunenwald/Guebwiller,Buhl, Soultz,Mermoz,Péguy/Wittelsheim,Cernay, Ensisheim,Rouffach,Fessenheim	Kastler/Guebwiller (-1) Deck/Guebwiller (-2) Zurcher/Wittelsheim (-5) C.de Gaulle/Pulversheim (-1) SEP Deck/Gueb. (-1) SEP Storck/Gueb.(-3) Total lycées : - 18	-	+ 1	Ensisheim (-2) Rouffach (+1) Péguy/Wittelsheim (-3) SEGPA Wittelsheim (-4) Total collèges : - 9	- 26 (- 76)
TOTAL HAUT-RHIN	- 72	- 2	+ 2	- 40	(- 315)



COMPTE-RENDU DU CTPD DU BAS-RHIN

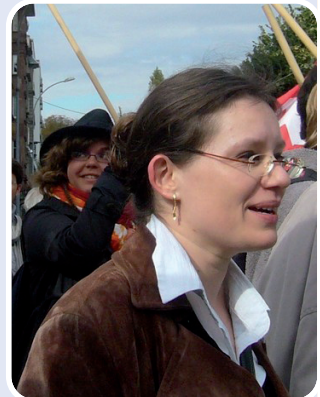
Le CTPD du Bas-Rhin, après avoir été reporté de plusieurs semaines en raison des élections cantonales, s'est finalement tenu le 7 avril 2011 dans un contexte de fort mécontentement dans les collèges du département en raison d'une nouvelle baisse des moyens.

En effet, alors que la situation dans les collèges est déjà très tendue et que les effectifs prévisionnels sont en hausse (+ 481 élèves), le département perdra 52 postes en collège. Les conséquences sont aisément prévisibles : effectifs de classe extrêmement chargés, puisque les seuils de dédoublement de classes ont été relevés (25 élèves en éducation prioritaire, 31 élèves pour tous les établissements hors éducation prioritaire) ; conditions de travail très dégradées pour les personnels ; DHG si contraintes que certains enseignements optionnels ne pourront plus être proposés aux élèves ou que des horaires légaux d'enseignement ne seront plus respectés ; risque accru de voir toute possibilité d'aide personnalisée aux élèves les plus en difficulté renvoyée au seul cadre de l'accompagnement éducatif ; accélération de la mise en place du socle commun qui devient l'objectif-cible des établissements les plus défavorisés.

« Transparence, équité et solidarité », tels sont les principes qui ont présidé à l'élaboration de la préparation de rentrée 2011, selon l'IA par intérim, Mme Laporte.

Etrange conception de la transparence et du respect du paritarisme alors que le CTPD du Bas-Rhin s'est tenu après la plupart des votes des CA dans les établissements, et que les postes supprimés sont déjà annoncés. Quelles sont les marges de manœuvre ? Où sont l'équité et la solidarité alors que les 11 établissements de l'éducation prioritaire, qui scolarisent 11% des collégiens du département, vont supporter à eux seuls 51% des suppressions de moyens, et que le dispositif ECLAIR, véritable laboratoire de dérèglementation des contenus d'enseignements et des statuts est étendu malgré le rejet de la profession ?

De nombreux établissements du département se sont mobilisés contre leur DHG de différentes manières (vote contre lors du CA ou de la commission permanente, lettre aux parents, pétitions...). Vous trouverez des exemples d'action d'établissements sur notre site académique, dans notre rubrique « échos des bahuts ».



Valérie Baugey

L'analyse est la même pour les collèges du Haut-Rhin. Seuls quelques établissements passant de la typologie 26 à la typologie 24 seront épargnés par la baisse des dotations, mais eux aussi subiront, comme cette année, les conséquences du manque de remplaçants dans bon nombre de disciplines...

Quelques exemples d'établissements particulièrement touchés par les suppressions de moyens :

Collège Sébastien Brant, Eschau : + 27 élèves ; - 24,5 h
 Collège Foch, Haguenau : +10 élèves ; -47 h ; -3 postes
 Collège de Drusenheim : +1 élève ; -50,5 h ; - 1poste
 Collège Otfried, Wissembourg : -37 élèves ; -55h ; -5 postes

L'éducation prioritaire n'est pas épargnée :

Collège Truffaut : -31 élèves ; -63h ; -3 postes
 Collège Ans Harp : -8 élèves ; -67h ; - 4 postes
 Collège Rouget de Lisle, Schiltigheim : -40 élèves ; -55,5h ; - 2 postes

Quand au label CLAIR, plus personne ne peut croire qu'il s'accompagnera de moyens supplémentaires, bien au contraire !

Collège Sophie Germain (CLAIR) : -9 élèves ; -40,5h ; - 2postes
 Collège SOLIGNAC, nouveau CLAIR à la rentrée 2011 : +1 élève ; -7,5h
 Collège Lezay-Marnésia, nouveau CLAIR à la rentrée 2011 : + 7 élèves ; -38,5 h

Au total, ce sont 32 classes qui vont disparaître, ce qui représente la totalité du collège de l'Esplanade (885 élèves à la rentrée de septembre 2010) !

LE SNES ET LA FSU EN ACTIONS



6 avril à Colmar

Un rassemblement a été organisé le mercredi 6 Avril devant l'Inspection académique de Colmar, par la FSU 68.

Des collègues des écoles, collèges et lycées du département ont été rejoints par bon nombre de parents et par quelques élus déterminés.

150 manifestants ont protesté, plus de 2 heures durant, contre le démantèlement du système éducatif, dénonçant la pire rentrée et son lot de suppressions de postes lourdes de conséquences : 39 en collèges, 84 dans les écoles et 48 en lycées.



6 avril à Colmar



1er mai à Mulhouse

Les syndicats de la FSU ont appelé aussi à participer aux défilés du 1er Mai, autre occasion de mettre en avant nos préoccupations et propositions pour l'Ecole que nous voulons.



1er mai à Mulhouse



1er mai à Mulhouse

Les syndicats de la FSU (Snes, Snep, Snuipp) ont organisé un rassemblement devant le Conseil Général de Colmar le lundi 2 Mai ; le jour du CDEN L'UNSA et le SGEN les ont rejoints.

Snes, Snep et Snuipp ont exprimé leurs exigences POUR une autre préparation de rentrée dans le Haut-Rhin, CONTRE les suppressions de postes et les fermetures de classes, POUR une relance du service public d'Education, 250 manifestants ont dit leur refus d'une école « saignée » par la perte de près de 200 postes dans le département.

La manifestation a reçu un important renfort des étudiants en master arborant des banderoles reflétant leur profonde inquiétude « Avoir un master, c'est bien, un métier, c'est mieux ! ». Ils sont en effet 400 diplômés, mais il n'y aura cette année que 47 places au concours de recrutement de professeurs des écoles !



1er mai à Mulhouse



2 mai à Mulhouse



2 mai à Mulhouse

ET ACTIONS FUTURES

Sont programmées :

- Le 11 Mai : Action professeurs stagiaires
- Le 25 Mai : action intersyndicale ECLAIR (Ecoles, Collèges, Lycées Ambition Innovation Réussite) à 15 h devant le Rectorat à Strasbourg et devant l'IA68 à Colmar
- Le 31 Mai: action intersyndicale à Colmar le jour du dernier CTPD de préparation de rentrée dans le Haut-Rhin. (les modalités suivront).



DÉCLARATION DE LA FSU 68

AU CDEN DU 2 MAI 2011

adressée à Mme l'inspectrice d'Académie, Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du CG, Mesdames, Messieurs les élus du département.

Près de 200 suppressions de postes ! Le gouvernement casse l'école publique dans le Haut-Rhin. Pour permettre à tous les jeunes de réussir, il faut relancer le service public d'éducation.

Le CDEN d'aujourd'hui est invité à se prononcer sur la rentrée 2011. Vous connaissez déjà les réponses des parents et des personnels qui dénoncent les fermetures de classes, les suppressions de postes, les classes surchargées

Avec eux la FSU considère que les mesures annoncées pour la rentrée 2011 dans le Haut Rhin sont inacceptables et qu'il faut relancer le service public d'éducation !

Plus d'élèves, moins de postes, c'est moins d'école et plus d'inégalités

Ecoles : 84 postes supprimés pour 45 élèves en moins.

Collèges : 39 suppressions de postes quand le flux d'élèves augmente... Le nombre moyen d'élèves par classe monte en flèche, de très nombreuses classes atteignent 30 élèves et bien des projets en faveur des élèves sont abandonnés. Ce sont 28 classes qui manqueront à la rentrée 2011 dans les collèges du Haut-Rhin, l'équivalent de la capacité du collège d'Altkirch !

Lycées généraux et technologiques : 48 postes supprimés et une offre de formation amputée !

Lycées professionnels : 22 postes supprimés et des formations abandonnées !

Emplois administratifs : 12 suppressions au rectorat, dans les IA et dans des établissements, ce qui va aggraver les conditions de travail des personnels et dégrader encore le service rendu aux élèves et à leurs familles.

Messieurs SARKOZY, CHATEL et Madame le Recteur ont décidé de faire payer la facture aux jeunes et aux personnels du service public!

C'est la **même logique comptable d'austérité** qui prévaut dans les engagements budgétaires **du Conseil Général pour les collèges**. On observe en effet que, malgré l'augmentation des effectifs, l'engagement global du CG diminue de 6,3% ! Le fonctionnement perd 10 000 euros soit une baisse de 0,10% ! Depuis 2009 Le CG reste dans la continuité avec le même point élève.

La FSU propose de relancer le service public d'éducation :

- Relance de la scolarisation dès 2 ans pour lutter contre l'échec scolaire et un maximum de 24 élèves par classe dans toutes les écoles
- Création de postes de remplaçants
- Arrêt des suppressions de postes de RASED et relance de ces derniers avec des départs en stage et des créations de postes
- Augmentation des DHG et les créations de postes correspondant aux hausses d'effectifs.
- Moratoire sur toutes les « réformes » régressives qui cassent le service public de la maternelle au lycée et ouverture de négociations fondées sur la relance du service public d'éducation
- Abandon du programme ECLAIR qui met en place une école duale et inégale. Relance de l'éducation prioritaire pour donner plus à ceux qui ont le moins !
- Abandon de la contre réforme qui casse la formation des enseignants.

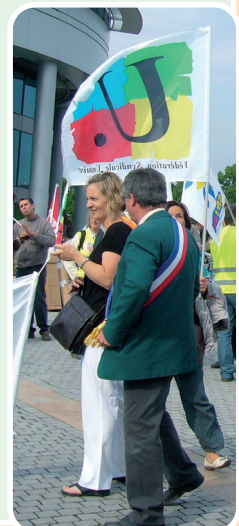
Ce 2 mai, en séance, la FSU a proposé aussi que le CDEN exprime un avis sur le vœu suivant :

«Le CDEN du Haut RHIN, réuni le 2 mai 2011 refuse de valider le projet de rentrée 2011 qui lui est soumis. En effet les fermetures de classes, les suppressions de postes, les classes surchargées dégradent de façon inacceptable les conditions de travail des personnels et des élèves. Le CDEN se prononce pour l'annulation des fermetures de classes et des suppressions de postes et demande que soit mis en place en urgence un collectif budgétaire car notre école publique, nos enfants et nos enseignants en ont besoin ».

Cet avis a été adopté avec 11 voix POUR et 5 abstentions.

Personne n'a eu le courage de s'exprimer contre. Certains élus ont préféré partir avant le vote de peur sans doute de devoir se positionner.

Pour le SNES-FSU siégeaient ce jour là : Marjolaine Bautz-de-Luze, Martine Klainguer, Marc Bolzer et Joseph Siméoni.



LYCÉE LOUIS ARMAND, MULHOUSE : MOTION AU CA



Lors du Conseil d'Administration du 24 mars 2011, à l'initiative des représentants des professeurs SNES-FSU et SGEN-CFDT, l'ensemble des représentants des professeurs, des parents et des élèves ont rejeté la répartition de la DHG et ont présenté une motion commune (voir pièce jointe) pour justifier leur position.

Lors du nouveau C.A organisé le 6 avril pour revoter cette répartition, l'ensemble des représentants des parents, élèves et professeurs ont boycotté la séance pour empêcher sa réunion faute de quorum.

A noter qu'une délégation intersyndicale du Lycée Louis Armand a été reçue par deux fois, avec des représentants d'autres établissements, au rectorat. Le Lycée Louis Armand est particulièrement touché par les baisses de moyens, puisqu'il est fortement impacté par la réformes des sections STI. Au total, la DHG de l'établissement se voit amputée de plus de 200 heures, ce qui représente l'équivalent de près de 12 postes en moins.

Motion pour le refus de la répartition de la DHG

Nous, représentants des professeurs, des parents, des élèves, au Conseil d'Administration du Lycée Louis Armand rejetons la proposition de répartition de la dotation horaire globale pour l'année scolaire 2011/2012 proposée lors du CA du jeudi 24 mars 2011.

Ce refus n'est pas un désaveu de la direction de l'établissement, mais un moyen pour nous d'exprimer notre refus de la diminution drastique de la dotation horaire globale lors de la prochaine rentrée, liée à la fois à de nouveaux modes de calculs des moyens qui auront pour conséquence de surcharger les classes et à la réforme des sections STI dont nous rejetons les modalités.

Ce refus nous permet d'exprimer notre solidarité vis-à-vis des professeurs qui perdront leur poste à la prochaine rentrée, sachant que de nouvelles suppressions de postes viendront s'ajouter à celles-ci lors de la rentrée 2013 en raison de l'application de la réforme des STI en Terminale.

Ce refus résulte aussi du constat qu'en raison de la faiblesse des moyens alloués, aucune répartition, quelles que soient les priorités choisies, ne pourra répondre convenablement aux besoins des élèves.

Ce refus exprime enfin notre désarroi face à l'érosion continue depuis de nombreuses années de la DHG et donc des effectifs enseignants, et notre inquiétude face à l'avenir de notre établissement et des élèves qui, notamment pour les plus faibles d'entre eux, seront les premières victimes de cette diminution des moyens.



OCTOBRE 2011 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La loi sur la représentation des personnels a changé dans la fonction publique. Les élections aux Commissions Administratives Paritaires Académiques ou Nationales (CAPN, CAPA) pour lesquelles nous allons élire des commissaires paritaires chargés de nous défendre pour nos mutations, notations, avancements d'échelon ne seront pas modifiées.

Par contre, nous allons aussi voter simultanément, et c'est la grande nouveauté, pour nos représentants FSU aux Comités Techniques à l'échelon national et académique, qui siègeront en particulier dans les académies et dans les départements sur les questions de cartes de formation, de créations et de suppressions de postes, du Plan Académique de Formation (PAF)... **Mais ce scrutin sera un scrutin de liste : le SNES se présentera sous le sigle de la FSU, avec les camarades des autres syndicats de notre Fédération.**

Nous vous reparlerons régulièrement de ces élections très importantes pour que le Snes et la FSU pèsent de tout leur poids et puissent faire avancer leurs exigences pour une école de qualité pour tous.

Donc, en octobre, il y aura quatre votes :

CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique)

→ on vote SNES

CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale)

→ on vote SNES

CTN (Comité Technique National)

→ on vote FSU

CTA (Comité Technique Académique)

→ on vote FSU

Le Service Public, on l'aime, on le défend.



PROMOTION AU CORPS DES AGRÉGÉS PAR LISTE D'APTITUDE

La CAPA des agrégés s'est réunie le 24 mars 2011 pour examiner les candidatures des professeurs certifiés, des professeurs d'EPS et des PLP au corps des agrégés. A l'issue de la réunion, le recteur a proposé 40 dossiers (35 certifiés, 4 PEPS et 1 PLP) pour l'examen en CAPN prévue du 24 au 26 mai.

La campagne de candidature 2010-2011 est à nouveau marquée par une baisse du nombre de possibilités de nominations : seulement 275 collègues pourront accéder cette année à la promotion alors qu'environ 150 000 professeurs remplissent les conditions statutaires.

Au niveau académique comme au niveau national, c'est le statut des agrégés qui fixe les règles : faire acte de candidature et présenter CV et lettre de motivation via iprof. Les avis des chefs d'établissements et des corps d'inspection doivent être formulés à partir des éléments du CV et de la lettre de motivation. La notation, le parcours de carrière et le parcours professionnel (sa diversité, les fonctions assurées,...) sont des éléments qui sont pris en compte par le recteur pour établir sa liste des propositions qu'il fait au ministre.

En CAPA, siègent en nombre égal représentants de l'administration et de l'inspection et représentants élus des personnels. La CAPA est le lieu où se croisent les regards de la hiérarchie et ceux des représentants des personnels sur les dossiers de candidature. Puis le recteur tranche.

L'exercice est difficile. Difficile pour les candidats souvent déçus de ne pas voir leur demande aboutir, même au bout de plusieurs

années de candidature et difficile pour les commissaires paritaires élus des personnels qui ne peuvent pas travailler en s'appuyant sur des critères objectifs barémés.

Pour pouvoir intervenir efficacement sur le contenu des dossiers, il est nécessaire aux élus de préparer la commission en allant lire au rectorat la totalité des 387 CV et lettres de motivation qui constituent les dossiers de candidature. Seuls, les commissaires paritaires SNES-FSU effectuent cette lecture exhaustive qui permet d'intervenir en CAPA sur la base du contenu de chaque dossier individuel au regard de l'ensemble du vivier des candidatures. De plus, la fiche syndicale et les pièces complémentaires adressées au SNES garantissent aux collègues le meilleur soutien qu'il est possible d'apporter à leur candidature.

Chaque année, l'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude est une opération extrêmement frustrante pour les collègues certifiés candidats. Le SNES, avec la FSU, voudrait que l'agrégation ait toute la place qu'elle mérite au sein de notre système éducatif et offre de véritables perspectives de promotion au corps des certifiés : en créant des agrégations dans toutes les disciplines, en augmentant les recrutements externes et internes d'agrégation et en portant le nombre de nominations possibles de 1/7ème à 1/5ème du nombre des titularisés de l'année précédente.

Des mesures qui seraient de nature à offrir à de nombreux collègues un réel espoir de promotion.

HORS CLASSE DES AGRÉGÉS : BILAN D'ÉTAPE

La promotion à la hors classe des agrégés se déroule en deux phases : académique (CAPA) puis nationale (CAPN). La CAPA s'est tenue le 2 mai 2011, la CAPN est prévue du 28 au 30 juin 2011. Nouveau recteur, nouveau secrétaire général d'académie, nouvelles oppositions à voir prononcer des promotions à la hors classe qui ne seraient que **justes et utiles**.

Une promotion **juste** s'inscrit dans la logique des dispositions de revalorisation gagnées dans le passé par l'action syndicale et que le Président de la République nous a à nouveau promis il y a plus de trois ans. La procédure ne doit exclure personne à priori : tout collègue ayant eu un déroulement de carrière normal doit pouvoir partir à la retraite à l'échelon terminal de son corps. Tel est le sens que nous donnons au mot revalorisation, telle est la position du SNES et de la FSU. A contrario, ministre et recteur récusent la revalorisation de tous les personnels d'enseignement et demeurent instigateur et artisan d'un pseudo mérite qui écarte de la hors classe près de 6 agrégés sur 10 en fin de carrière.

Une promotion **utile** est une promotion qui profite réellement à son récipiendaire. Une promotion utile doit avoir un effet immédiat sur la fiche de paie. Ceci est une évidence dans toute « entreprise normale » mais ce qui est évident partout ailleurs ne l'est pas à l'Education Nationale ! Par exemple, l'an dernier, seules 34 des 74 promotions à la hors classe des agrégés prononcées ont eu un effet immédiat.

En CAPA, l'action des élus SNES-FSU est donc claire : elle vise à obtenir le plus grand nombre de promotion qui soient à la fois justes et utiles. Là est l'urgence ; le reste peut attendre mais ne sera pas oublié !

(1) Estimation faite au regard des barres et pratiques de la CAPN 2010 ; le bilan exact et définitif ne pourra être réalisé qu'à l'issue de la CAPN de juin 2011.

(2) Rappelons l'efficacité du travail réalisé en CAPA ces deux dernières années. 2009 : 98 promotions dont 17 gagnées grâce aux modifications actées en CAPA suite à nos interventions ; 2010 : 75 promotions dont 18 gagnées

En CAPA, il s'agit d'amender le projet du recteur en intervenant sur la base de tout élément dont les commissaires paritaires SNES-FSU disposent : les différents éléments du barème, les avis pas toujours motivés des chefs d'établissement et des corps d'inspection, les CV i-prof et les dossiers complémentaires que nous transmettent les collègues.

Les interventions sont nécessairement limitées et ciblées car nous savons qu'hélas nous ne pouvons pas tout gagner.

Le bilan : cette année, 37 situations soigneusement choisies et argumentées ont été plaidées en CAPA. Nous n'avons été suivis par le recteur que dans 11

cas et le caractère trop limité des modifications apportées au projet initial au travers de ces 11 cas ne devrait pouvoir conduire qu'à un gain supplémentaire de promotions justes et utiles limité de 5 à 8 unités ⁽¹⁾⁽²⁾.

In fine : certes, Madame le Recteur nous écoute mais ses décisions sont prises et verrouillées à l'avance.

Certes, il y a dialogue social au sein de la CAPA, mais il est quasiment stérile.



Sylvain Guillaume

COLLOQUE « REDONNER UN AVENIR AU COLLÈGE »

Les 5 et 6 avril 2011 s'est tenu à Paris un colloque organisé par le **SNES**, le **SNEP**, et le **SNUPDEN**, (trois syndicats de la FSU), intitulé : « Redonner un avenir au collège ».

Ce colloque a réuni 250 enseignants, CO-Psy, CPE, chefs d'établissements, etc... de la France entière (le S3 de Strasbourg était représenté par deux militants), venus réfléchir avec de nombreux chercheurs à la place du collège dans le système éducatif et à ses missions.

De nombreuses questions fondamentales ont été débattues dans les ateliers de réflexion : la formation des maîtres, la démocratisation du collège, la politique de l'éducation prioritaire, le travail en équipe, les rythmes scolaires, les contenus, l'évaluation, les pratiques pédagogiques...

Le colloque a débouché sur un appel solennel pour proposer d'autres choix et permettre un vrai débat sur le collège. En attendant la publication des Actes du Colloque, vous pourrez retrouver les interventions et l'intégralité de l'appel pour le collège sur notre site national.

DISPOSITIF CLAIR et ÉCLAIR :

Le dispositif **CLAIR** (**Collège et Lycée pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite**) est né des « états généraux de la sécurité à l'Ecole » d'avril 2010. Imposé à la rentrée 2010 à 105 établissements en France sans aucune concertation, ni consultation des CA et sur des critères mal définis, il sera étendu à la rentrée prochaine sans qu'aucun bilan ni même de débat ait été mené sur cette expérimentation. Les écoles rattachées aux collèges **CLAIR** seront intégrées au dispositif, renommé **ECLAIR**.

Présenté comme une nouvelle étape dans la lutte contre l'échec scolaire, après les établissements ZEP et RAR, ce nouveau label constitue en réalité un véritable laboratoire de déréglementation.

Pourquoi le SNES-FSU combat-il le programme ECLAIR ?

Par définition, le dispositif **ECLAIR** vise, dans les trois volets qui le constituent (**vie scolaire, pédagogie, gestion des ressources humaines**) à franchir un échelon supplémentaire dans l'éclatement des droits que le ministère considère comme des « carcans » :

- Le mode de recrutement des personnels échappe à tout contrôle paritaire et la notion même d'obligations réglementaires de service est vidée de sa substance. En effet, les enseignants/CPE sont recrutés directement par le recteur sur proposition du chef d'établissement. Pour ce faire, les volontaires doivent consulter les fiches de poste et candidater auprès du chef d'établissement. Ils s'engagent à adhérer au dispositif et à assumer les tâches et les fonctions au sein de l'établissement décrites dans la fiche de poste et la lettre de mission. Hormis leur éventuel intérêt géographique, ces postes restent peu attractifs et sont peu demandés. On peut craindre qu'ils soient donc essentiellement occupés par des personnels précaires, voire même par des stagiaires.
- Il instaure une hiérarchie intermédiaire inacceptable en la personne du préfet des études qui a responsabilité sur le plan pédagogique et éducatif sur tout un niveau.
- S'appuyant sur l'article 34 de la « loi d'orientation sur l'avenir de l'école » de 2005, il favorise une déréglementation pédagogique locale sous couvert « d'expérimentations » (grilles horaires, organisation des enseignements et des classes, recentrage des contenus...) et fait du socle commun l'objectif principal à atteindre. Dans un contexte d'assouplissement de la carte scolaire, il participe du même coup à la mise en concurrence des établissements.
- Il réintroduit la polyvalence à travers l'instauration de l'EIST (Enseignement Intégré de Science et Technologie) : à la rentrée prochaine, cette expérimentation consistant à faire assurer l'enseignement de la technologie, des SVT et de la physique-chimie par un seul enseignant, sera étendue à tous les établissements **ECLAIR** en 6e et en 5e. Toutefois, l'EIST doit recevoir au préalable l'aval du CA. Il est donc possible de s'opposer à la mise en place de ce dispositif.

Le dispositif **ECLAIR** ne constitue en rien le plan ambitieux de relance dont l'éducation prioritaire a besoin. Il ne s'accompagne pas de moyens supplémentaires et confine l'horizon des élèves à la seule maîtrise du socle commun. Par son caractère dérogatoire, il représente une véritable attaque envers les contenus d'enseignement et les statuts des personnels et met à mal la notion même de scolarité ambitieuse pour tous. Le SNES demande donc son abandon.

Valérie Baugey et José Pozuelo.

A la rentrée prochaine, l'académie de Strasbourg comptera six nouveaux établissements **ECLAIR** (*collèges Solignac et Lezay-Marnésia [Strasbourg], François Villon et Jean Macé [Mulhouse]*) et le collège de Bourtzwiller, qui viendront s'ajouter aux six établissements déjà labellisés en 2010 (*collèges Stockfeld et Sophie Germain [Strasbourg], Saint-Exupéry et Kennedy [Mulhouse], lycée Emile Mathis [Schiltigheim], lycée Amélie Zurcher [Wittelsheim]*).

Le SNES appelle les collègues à signer dans les prochaines semaines la pétition intersyndicale pour l'abandon du dispositif ECLAIR.

MESSAGES ÉLECTRONIQUES

Chaque semaine, le Snes académique ou départemental informe ses adhérents du fil de l'actualité, par email. Les collègues ne recevant aucun message électronique du Snes doivent s'en inquiéter : **ils doivent fournir au Snes leur adresse de messagerie, pour pouvoir bénéficier d'informations syndicales en temps réel.**